GEORGE-P. VANIER [L.S.]

CANADA

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux à qui les présentes parviendront,—Salut:

PROCLAMATION

SACHEZ que, désireux et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de Nous rencontrer avec Notre Peuple du Canada, et d'obtenir son avis au Parlement, Nous, sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, par les présentes convoquons la Chambre des communes dans et pour le Canada, et la sommons de se réunir en Notre CITÉ D'OTTAWA, le mercredi vingt-cinquième jour de juillet prochain pour, là et alors, entrer en conférence et traiter avec les hommes illustres et le Sénat du Canada.

En foi de Quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre fidèle et bien-aimé major-général George-Philias Vanier, Compagnon de Notre Ordre du Service Distingué, à qui Nous avons décerné Notre Croix Militaire et Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN LA CITADELLE, en Notre Cité de Québec, ce dix-neuvième jour d'avril en l'an de grâce mil neuf cent soixante-deux, le onzième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État JEAN MIQUELON